"Transformation" des pourparlers en offre

Par **Lili44**, le **11/10/2015** à **16:30**

Bonjour,
Je réalise un cas pratique mais j'ai quelques difficultés;
Un patron fait une proposition à un potentiel employé de venir travailler un mois en été, ce qui a tout l'air d'une offre : objet, date et rémunération sont précisées mais il fait une reserve qui repose sur son appréciation subjective (il veut tester ses talents avt de l'engager). Donc j'ai considéré que ceci était plutot une invitation a rentrer en pourparlers. Donc le potentiel employé se rend au travail et se soumet donc au "test" (sans pour autant être rémunéré). J'ai considéré ceci comme une acceptation a rentrer en ces pourparlers ; il ne refuse pas.
Mais les soucis commencent : le patron ne parle plus de sa proposition et fait semblant de ne pas etre convaincu. Mais quelques temps apres il lui envoi un courrier du genre "j'espere que tu vas bien venir cet été", sans repreciser la rémunération. Donc ma question est : est-ce quand meme considéré comme une offre ? Donc ce sont les pourparlers qui se seraient "transformés" en offre... Mais vu que c'est pas assez précis je ne sais pas trop bien ...

Par **Emillac**, le **11/10/2015** à **17:23**

Bonjour,
Ben alors, je dirais :
[citation]*envoi un courrier du genre "j'espere que tu vas bien venir cet été", sans repreciser la rémunération.*[/citation]
Lui renvoyer un courrier avec, en substance :
"*Ben moi, je veux bien venir cet été mais à condition - pour éviter toute confusion entre pourparlers et offre - que tu me renvoies, par retour, un contrat en "bonnet difforme", avec "objet, date et rémunération", précisant que c'est une offre ferme et définitive, sans autre condition, et déjà signé de ton auguste main, que je n'aie plus qu'à en faire autant de la mienne, tu vois le genre ? Sacré Marcel !*"
[smile3]

Par **Lili44**, le **11/10/2015** à **17:26**

Hahah merci Emillac [smile3], je vais lui faire faire payer des dommages pour rupture abusive de pourparlers a ce c*n [smile16]

Par **Lili44**, le **11/10/2015** à **17:29**

Oui parce que apres ce mec fait semblant de ne pas le reconnaitre, pour lui crier dessus ensuite en disant "ne compte pas revenir cet été"... Les patrons j'te jures...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés